

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02035 Numéro SIREN : 819 759 093 Nom ou dénomination : A.C.R. BAT
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/12/2020 sous le numéro de dépôt 290

A.C.R. BAT

*Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5.000 €*

*Siège social : Quartier le Rieu de Saint Jean
84110 Séguret
819 759 093 R.C.S. Avignon*

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30/06/2018
--

*certifié conforme l'original
le gérant*



A.C.R. BAT

*Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5.000 €*

*Siège social : Quartier le Rieu de Saint Jean
84110 Séguret
819 759 093 R.C.S. Avignon*

<i>BILAN</i> <i>EXERCICE CLOS LE 30/06/2018</i>

Désignation de l'entreprise Sas A.C.R.BAT

Adresse de l'entreprise QUARTIER LE LIEU DE SAINT JEAN

84110

SECRET

Néant ☐ *

Numéro SIRET* 8 1 9 7 5 9 0 9 3 0 0 0 1 9

[illegible]

12	Durée de l'exercice précédent*	16
----	--------------------------------	----

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION										Exercice N clos le					
ACTIF										30/06/2018					
										Net					
										3					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012									
		Autres *		014		016									
	Immobilitisations corporelles*			028	8 083	030	1 213		6 871						
	Immobilitisations financieres * (1)			040		042									
	Total I (5)			044	8 083	048	1 213		6 871						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*								050		052			
		Marchandises *								060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	8 763	070			8 763						
		Autres* (3)		072	6 456	074			6 456						
	Valeurs mobilières de placement			080		082									
	Disponibilités			084	3 661	086			3 661						
	Charges constatées d'avance*			092		094									
	Total II			096	18 879	098			18 879						
	Total général (I + II)			110	26 962	112	1 213		25 750						
PASSIF										Exercice N					
										NET					
										I					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *									120	5 000				
	Ecart de réévaluation									124					
	Réserve légale									126					
	Réserves réglementées *									130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)									132					
	Report à nouveau									134	186				
	Résultat de l'exercice									136	4 773				
	Provisions réglementées									140					
	Total I									142	9 959				
	Total II									154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées									156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*									166	4 027				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 5 826)									172	11 764				
	Produits constatés d'avance									174					
Total III									176	15 791					
Total général (I + II + III)									180	25 750					
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184						
*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.															

A.C.R. BAT

*Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5.000 €*

*Siège social : Quartier le Rieu de Saint Jean
84110 Séguret*

819 759 093 R.C.S. Avignon

<i>COMPTE DE RESULTAT</i> <i>EXERCICE CLOS LE 30/06/2018</i>

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise Sas A.C.R.BAT

Néant ☐

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre
de l'IR

018

Exercice N clos le
30/06/2018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *

Production vendue

biens

services *

dont export
et livraisons

intracommunautaires

Production stockée*

(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)

Production immobilisée*

Subventions d'exploitation reçues

Autres produits

Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)

Variation de stock (marchandises)*

Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)

Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *

Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : 5 212 - immobilier :)

Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 678)

Rémunérations du personnel*

Charges sociales (cf. renvoi 380)

Dotations aux amortissements*

Dotations aux provisions

Autres charges

dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *

dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles

Total des charges d'exploitation (II)

I- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)

280

Charges financières (V)

Produits exceptionnels

Charges

exceptionnelles (VI)

dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)

dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)

Impôt sur les bénéfices* (VII)

2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col.2

Régularisations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*

Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles

Provisions non déductibles*

Impôts et taxes non déductibles*

(cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)

Divers*, dont intérêts excédentaires
des opctes-cts d'associés

247

écarts de valeurs liquidatives sur
OPCVM*

248

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un
crédit-bail immobilier et de levée d'option(Part des loyers dispensée de
réintégration (art. 239 sexies D)

249

Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

Entreprises nouvelles (44 sexies)

986

ZFU -TE (44, octies et octies A)

987

Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)

981

JEI (44, sexies A)

989

ZRD (44 terdecies)

127

ZRR (44, quinquies)

138

Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44
duodecies)

991

Pôles de compétitivité hors CICE (art 44,
undecies)

990

ZFA (44 quaterdecies)

345

Investissements outre-mer

344

Créance due au report en arrière du déficit

346

Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)

655

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

352

6 574

354

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)

356

Déficits antérieurs reportables : *

dont imputés sur le résultat :

360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col.1

Déficit col.2

370

6 574

372

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

A.C.R. BAT

*Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5.000 €*

*Siège social : Quartier le Rieu de Saint Jean
84110 Séguret R.C.S. Avignon*

=====

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 DECEMBRE 2018

=====

L'an deux mille dix-huit, le trente-et-un décembre à dix-sept heures,

Les associés de **A.C.R. BAT**, Société par Actions Simplifiée, au capital de 5.000 €, divisé en 100 actions de cinquante (50) euros chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation écrite du président.

Les associés présents (ou représentés) sont :

- ◆ **Monsieur ELKELAWY Reda Mousad Mohamed**, né le 20 août 1987 à Gharbia (Egypte.), de nationalité égyptienne, demeurant 31, boulevard d'Alsace Lorraine – 94170 Le Perreux Sur Marne, président et associé propriétaire de 50 actions de cinquante (50) euros chacune, numérotées de 001 à 050 ;
- ◆ **Madame ROMERE Cécilia**, née le 12 mars 1986 à Vaison-La-Romaine (84), de nationalité française, demeurant Route du Four - 84110 Séguret, associé propriétaire de 50 actions de cinquante (50) euros chacune, numérotées de 51 à 100 ;

Monsieur ELKELAWY Reda Mousad Mohamed, président associé, préside la séance.

Monsieur le président constate que les associés présents sont en possession de l'intégralité du capital social. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Il ne sera pas fait de feuille de présence, l'associé émarge au présent procès-verbal.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les Statuts de la société,
- Le texte des résolutions,
- Les comptes annuels relatifs au premier exercice social clos le **30 juin 2018**.

Le Président rappelle les points de l'ordre du jour :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice social clos le **30 juin 2018** ;
- Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;

- Approbation desdits comptes et conventions, quitus au Président ;
- Affectation des résultats ;

Le Président ouvre le scrutin sur la résolution figurant à l'ordre du jour.

RESOLUTION I

L'Assemblée générale, représentée par l'associé unique et Président approuve pour le premier exercice clos le **30 juin 2018** :

- 1 - les comptes se soldant par un bénéfice comptable de **4 773,11 €** ;
- 2 - les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au président et associé unique un quitus plein, entier et définitif pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION II

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme suit :

➤ Résultat de l'exercice 2017-2018 (positif) :	4 773,11 €
➤ Reports à Nouveau cumulés au 30/06/2017 (créditeur) :	185,86 €
Total à affecter :	<u><u>4 958,97 €</u></u>
Affectation :	
➤ Dotation à la Reserve Légale à hauteur de 10% du capital social :	500,00 €
➤ Report à Nouveau (créditeur) pour le solde, soit :	4 458,97 €
Total affecté :	<u><u>4 958,97 €</u></u>

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

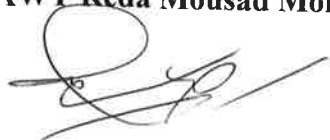
RESOLUTION III

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce en prend acte.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

M. ELKELAWY Reda Mousad Mohamed



Mme ROMERE Cécilia



A.C.R. BAT

*Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5.000 €*

*Siège social : Quartier le Rieu de Saint Jean
84110 Séguret
819 759 093 R.C.S. Avignon*

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30/06/2018
--

*certifié conforme l'original
le gérant*



A.C.R. BAT

*Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5.000 €*

*Siège social : Quartier le Rieu de Saint Jean
84110 Séguret
819 759 093 R.C.S. Avignon*

<i>BILAN</i> <i>EXERCICE CLOS LE 30/06/2018</i>
--

BILAN ACTIF

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

ACTIF	Valeurs nettes au 30/06/18	Valeurs nettes au	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé ACTIF IMMOBILISÉ Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations tech., matériel et outillages indus. Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Immobilisations financières (2) Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	6 871		6 871	
TOTAL (I)	6 871		6 871	
ACTIF CIRCULANT Stocks et en-cours Matières premières et autres approv. En cours de production (biens et services) Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes Créances (3) Créances clients et comptes rattachés (3) Autres (3) Capital souscrit - appelé non versé Valeurs mobilières de placement Actions propres Autres titres Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (3)	8 763 6 456 3 661		8 763 6 456 3 661	
TOTAL (II)	18 879		18 879	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) Primes remboursement des emprunts (IV) Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	25 750		25 750	
(1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (brut) (3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

PASSIF	Valeurs au 30/06/18	Valeurs au	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital	5 000		5 000	
(dont versé : 0)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	186		186	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 773		4 773	
SITUATION NETTE	9 959		9 959	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	9 959		9 959	
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5 826		5 826	
Avances et acptes recus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	4 027		4 027	
Dettes fiscales et sociales	5 939		5 939	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)	15 791		15 791	
Ecarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	25 750		25 750	
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	15 791	2 048		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

A.C.R. BAT

*Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5.000 €*

*Siège social : Quartier le Rieu de Saint Jean
84110 Séguret*

819 759 093 R.C.S. Avignon

<i>COMPTE DE RESULTAT</i> <i>EXERCICE CLOS LE 30/06/2018</i>

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

A.C.R. BAT

*Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5.000 €*

*Siège social : Quartier le Rieu de Saint Jean
84110 Séguret R.C.S. Avignon*

=====

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 DECEMBRE 2018

=====

L'an deux mille dix-huit, le trente-et-un décembre à dix-sept heures,

Les associés de **A.C.R. BAT**, Société par Actions Simplifiée, au capital de 5.000 €, divisé en 100 actions de cinquante (50) euros chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation écrite du président.

Les associés présents (ou représentés) sont :

- ◆ **Monsieur ELKELAWY Reda Mousad Mohamed**, né le 20 août 1987 à Gharbia (Egypte.), de nationalité égyptienne, demeurant 31, boulevard d'Alsace Lorraine – 94170 Le Perreux Sur Marne, président et associé propriétaire de 50 actions de cinquante (50) euros chacune, numérotées de 001 à 050 ;
- ◆ **Madame ROMERE Cécilia**, née le 12 mars 1986 à Vaison-La-Romaine (84), de nationalité française, demeurant Route du Four - 84110 Séguret, associé propriétaire de 50 actions de cinquante (50) euros chacune, numérotées de 51 à 100 ;

Monsieur ELKELAWY Reda Mousad Mohamed, président associé, préside la séance.

Monsieur le président constate que les associés présents sont en possession de l'intégralité du capital social. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Il ne sera pas fait de feuille de présence, l'associé émarge au présent procès-verbal.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les Statuts de la société,
- Le texte des résolutions,
- Les comptes annuels relatifs au premier exercice social clos le **30 juin 2018**.

Le Président rappelle les points de l'ordre du jour :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice social clos le **30 juin 2018** ;
- Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;

- Approbation desdits comptes et conventions, quitus au Président ;
- Affectation des résultats ;

Le Président ouvre le scrutin sur la résolution figurant à l'ordre du jour.

RESOLUTION I

L'Assemblée générale, représentée par l'associé unique et Président approuve pour le premier exercice clos le **30 juin 2018** :

- 1 - les comptes se soldant par un bénéfice comptable de **4 773,11 €** ;
- 2 - les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au président et associé unique un quitus plein, entier et définitif pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION II

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme suit :

➤ Résultat de l'exercice 2017-2018 (positif) :	4 773,11 €
➤ Reports à Nouveau cumulés au 30/06/2017 (créditeur) :	185,86 €
Total à affecter :	<u><u>4 958,97 €</u></u>
Affectation :	
➤ Dotation à la Reserve Légale à hauteur de 10% du capital social :	500,00 €
➤ Report à Nouveau (créditeur) pour le solde, soit :	4 458,97 €
Total affecté :	<u><u>4 958,97 €</u></u>

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

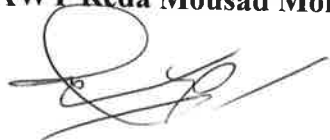
RESOLUTION III

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce en prend acte.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

M. ELKELAWY Reda Mousad Mohamed



Mme ROMERE Cécilia

